

2023

-

2024

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## SEANCE N°1 du 25 septembre 2023

Année scolaire : 2023-2024

Numéro de séance : 1

Date de transmission de la convocation aux membres : 11/09/2023

1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : OUI

2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) : NON  
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M. Nicolas DEMANGEAU

Secrétaire de séance : M. Paul-Edouard CONSTANT

Quorum : 11

Nombre de présents : 12

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 04 juillet 2023
2. Vie Pédagogique et Educative
  - a. Bilan rentrée scolaire 2023
  - b. Bilan examen (DNB) et orientation
  - c. Répartition des IMP
  - d. PACTE
  - e. Protocole de remplacement de courte durée
  - f. Autorisation de recrutement des AED
3. Vie budgétaire et financière
  - a. Délégation de signature pour conventions annuelles à caractère financier
  - b. Délégation de signature pour conventions annuelles à caractère non financier
  - c. Délégation de signature du CE à l'AG (pour info)
  - d. Tarif des dégradations 2023-2024
  - e. Nouveaux tarifs de la restauration
  - f. Bilan Financier du séjour scolaire en Normandie
  - g. Approbation de l'attribution des logements de fonction
  - h. Acceptation des dons pour les séjours (BVJ + Souvenir Français)
  - i. Convention :
    - i. Adhésion au marché AGAPE79 pour la collecte des bio-déchets ;
    - ii. Convention de mise à disposition d'un local scolaire pour le CSC ;
    - iii. Convention KERILLIS ;
    - iv. Convention avec association LEGIO VI ;
    - v. Convention TRANSIBUS ;
  - j. Achats des récompenses pour projets pédagogiques
  - k. Information OP@LE
4. Questions diverses



**PRESENCE au CONSEIL**  
Séance du 28 septembre 2023

| Qualité                       |   | Titulaires                         |               |               | Suppléants    |                                     |               |      |               |
|-------------------------------|---|------------------------------------|---------------|---------------|---------------|-------------------------------------|---------------|------|---------------|
|                               |   | Nom – Prénom                       | P[ $\alpha$ ] | A[ $\alpha$ ] | E[ $\alpha$ ] | Nom - Prénom                        | P[ $\alpha$ ] | A(*) | E[ $\alpha$ ] |
| ADMINISTRATION                | Chef d'établissement  | DEMANGEAU Nicolas                  | P             |               |               |                                     |               |      |               |
|                               | Gestionnaire  | CONSTANT Paul-Edouard              | P             |               |               |                                     |               |      |               |
| ELUS LOCAUX                   | Collectivité de rattachement  | GAILLARD Didier<br>DESNOUE Coralie |               | A             | E             | FAVREAU Gilbert<br>LARGEAU Béatrice |               | A    | E             |
|                               | Groupement de communes  | GAMACHE Nicolas (ne vote pas)      |               | A             | E             | PELEGRIN Michel                     |               | A    | E             |
|                               | Commune siège   | CHULEVITCH Céline                  |               | A             | E             | MAHOU Edwige                        | P             |      |               |
| PERSONNALITES QUALIFIEES      |   | GRENIUUX Florence                  | P             |               |               |                                     |               |      |               |
|                               |   | PIGNON Patricia                    |               | A             | E             |                                     |               |      |               |
| PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT | Personnel d'enseignement  | MINGUEZ Charline                   | P             |               |               | GIRAUDEAU Vincent                   | P             |      |               |
|                               |   | MORIN Abigaëlle                    |               | A             | E             | BONNIN Sylvain                      |               | A    | E             |
|                               |   | DAHERON Maelle                     |               | A             | E             |                                     |               |      |               |
|                               |   | CARBALLA PEREZ Tania               | P             |               |               |                                     |               |      |               |
|                               |   | JEHANNO Sophie                     | P             |               |               |                                     |               |      |               |
|                               |   | THILARD Hélène                     |               | A             |               |                                     |               |      |               |
|                               | Personnels administratifs, techniques ouvriers, sociaux et de santé | BIERNAT Joanna                     |               | A             |               |                                     |               |      |               |
| PARENTS D'ELEVES et ELEVES    | Parents d'élèves  | CHENEBIERAS-FERREIRA Frédérique    | P             |               |               |                                     |               |      |               |
|                               |   | SABOURAULT Emmanuelle              | P             |               |               |                                     |               |      |               |
|                               |   | FOUCHE Pascal                      | P             |               |               |                                     |               |      |               |
|                               |   | SABOURIN Virginie                  |               | A             | E             |                                     |               |      |               |
|                               | Elèves  | MARTIN Lilou                       |               | A             | E             | BERTINEAU Louna                     |               | A    | E             |
|                               |   | BROUARD Jules                      |               | A             | E             | SAVY Kelvin                         |               | A    | E             |

P : présent      A : absent      E : Excusé

# Préambule

---

Monsieur DEMANGEAU ouvre la séance du Conseil d'Administration du 25/09/2023 à 18h23. Il précise que le secrétariat de séance et la rédaction du PV seront assurés par M. CONSTANT. Il présente les modifications apportées à l'ordre du jour : autorisation de recrutement des AED, approbation de l'attribution des logements de fonction, retrait de la convention FIFO (déjà faite) et rajout des conventions TRANSIBUS et LEGIO VI.

## Approbation du PV du CA

---

Monsieur DEMANGEAU demande aux membres du CA s'il y a des questions, des remarques concernant le PV du précédent CA et en l'absence de celles-ci le soumet au vote d'approbation.

P : 11

C : 0

A : 1

## Vie pédagogique et éducative

---

### **a. Bilan de rentrée de l'année scolaire 2023-2024**

Monsieur DEMANGEAU, expose aux membres du Conseil d'Administration qu'à la rentrée 2023/2024 le Collège compte 167 élèves :

- 6eme : 51 élèves sur 2 classes
- 5eme : 36 élèves sur 2 classes
- 4eme : 46 élèves sur 2 classes
- 3eme : 34 élèves sur 2 classes

Il souligne que l'effectif par classe est très confortable (pas de classe surchargé, permettant un meilleur accompagnement).

Il précise qu'à partir de cette année le Collège de Ménigoute se voit doter d'un demi-poste de CPE occupé par Mme NAFFRECHOUX.

Il conclut en précisant que tous les postes d'enseignants au Collège de Ménigoute sont pourvus, ce qui permet une rentrée 2023 sereine.

### **b. Bilan examen (DNB) et orientation**

Monsieur DEMANGEAU fait, d'une part, un point d'information sur les résultats du DNB.

- 94.60% de réussite (+1.8 point par rapport à la moyenne départementale ; +3.10 points par rapport à la moyenne académique ; + 4 points par rapport au niveau nationale). 2 élèves n'ont pas eu le brevet.
- 83% de mention

D'autre part, un point d'information sur les résultats de l'orientation.

- 23 élèves de 3<sup>ème</sup> vont en 2<sup>nd</sup> GT (62% de l'effectif)
- 8 élèves en 2<sup>nd</sup> pro (20% de l'effectif)
- 1 élève en CAP
- 1 élève en MFR
- 1 élève en apprentissage

Il précise qu'il n'y a pas eu de second tour et que le bilan des affectations s'inscrit dans la « norme » nationale.

### **c. Attribution des IMP**

Monsieur DEMANGEAU, soumet au vote du CA l'attribution des IMP pour l'année scolaire 2023-2024. A cet effet, il précise que l'établissement été doté de 5.25 IMP et qu'une est en attente d'octroi.

- 2 IMP : une pour les référents numérique
- 1 IMP : pour le référent PEAC
- 0.25 IMP : pour le référent décrochage scolaire
- 1 IMP : pour la chorale
- 1 IMP : pour le dispositif cordé de la réussite.

Il précise que cette attribution a préalablement été validée en Conseil Pédagogique.

P : 12

C : 0

A : 0

### **d. PACTE**

Monsieur DEMANGEAU poursuit en faisant un point d'information sur le dispositif PACTE. Il expose que l'établissement a été doté de 19 PACTE. Le PACTE correspond à la part fonctionnelle de la revalorisation salariale des enseignants, il explique qu'en contre partie du fait qu'un enseignant assure une mission (remplacement de courte durée, devoir fait...) éligible au PACTE, il bénéficie d'une rémunération.

Il précise aux membres du CA que sur les 19 PACTES :

- 2.5 PACTES pour des remplacements de courtes durées (il précise à cet effet que si cela permet de réduire la part d'heure perdue, cela ne couvrira pas toutes les absences car cela dépend également des obligations professionnelles des enseignants qui ont signé le PACTE)
- 6.5 PACTES pour devoirs fait

Mme CHENEBIEIRAS demande si un PACTE avec un enseignant du premier degré a été fait au Collège (intervention par PACTE d'un enseignant de 1<sup>er</sup> degré auprès de Collégiens). Monsieur DEMANGEAU, dit qu'en effet un tel PACTE est possible, qu'il l'a proposé, mais sans retour positif. Madame CHENEBIEIRAS dit qu'elle comprend cette situation, et que l'absence de retour positif s'explique certainement par le fait que les enseignants de 1<sup>er</sup> degré sont déjà bien occupés.

### **e. Information sur le protocole de remplacement**

Monsieur DEMANGEAU, donne lecture aux membres du CA du protocole de remplacement mis en place au Collège de Ménigoute (cf. ANNEXE).

### **f. Autorisation de recrutement des AED**

Monsieur DEMANGEAU soumet au vote du CA l'autorisation de recruter les AED du 01/09/2023 au 31/08/2024 en conformité avec la quotité attribuée à l'établissement (3.75).

P : 12

C : 0

A : 0

## **Vie budgétaire et financière**

---

### **a. Délégation de signature pour conventions annuelles à incidence financière**

Monsieur DEMANGEAU soumet au vote du CA la délégation de ce dernier faite au chef d'établissement de signer les conventions annuelles à incidences financières, en expliquant que cela est un élément incontournable pour fluidifier le fonctionnement courant d'un EPLE, sans quoi le CA devrait être réuni et se prononcer sur chaque convention, contrat.

P : 12

C : 0

A : 0

### **b. Délégation de signature pour conventions à incidence annuelles à incidence non financière**

Monsieur DEMANGEAU soumet au vote du CA la délégation de ce dernier faite au chef d'établissement de signer les conventions annuelles à incidence non financière, en expliquant que cela est un élément incontournable pour fluidifier le fonctionnement courant d'un EPLE.

P : 12

C : 0

A : 0

### **c. Délégation de signature du Chef d'établissement vers l'Adjoint Gestionnaire (Secrétaire Général)**

Monsieur DEMANGEAU informe le CA qu'il délègue sa signature à l'Adjoint Gestionnaire (devenu Secrétaire Général) dans le cadre d'une liste exhaustive d'action afin de fluidifier le fonctionnement du Collège (cf. ANNEXE).

#### **d. Tarifs des dégradations**

Monsieur DEMANGEAU soumet au vote du CA les tarifs de dégradations pour l'année scolaire 2023-2024 qui sont les mêmes que l'année dernière.

P : 12

C : 0

A : 0

#### **e. Nouveaux Tarifs de la restauration**

Monsieur DEMANGEAU, expose aux membres du CA les nouveaux tarifs restauration fixés par le Conseil Départemental des Deux-Sèvres et s'appliquant à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023 (élèves et commensaux ; cf. ANNEXE).

#### **f. Bilan financier Normandie**

Monsieur CONSTANT explique que lors du dernier CA, avait été voté le bilan financier du voyage en Normandie. Suite à une erreur d'écriture dans l'acte celui-ci doit être revoté. Pour rappel l'établissement s'est retrouvé, après le voyage, avec un trop perçu 807.18 € et a procédé à un remboursement des familles (sous réserves du fonds social) à hauteur de 24.46 €.

P : 12

C : 0

A : 0

#### **g. Approbation de l'attribution des logements de fonction**

Monsieur DEMANGEAU soumet au vote d'approbation du Conseil d'Administration la répartition/attribution des logements de fonction pour l'année scolaire 2023-2024 : N°36 Rue de Saint Maixent à M. CONSTANT ; le N°34 demeure inoccupé

P : 12

C : 0

A : 0

#### **h. Acceptation des dons**

Monsieur DEMANGEAU, soumet au vote du CA l'acceptation des dons suivants :

- 500 € du souvenir Français (niveau national)
- 365 € BVJ (structure d'hébergement du projet PARIS)

P : 12

C : 0

A : 0

## **i. Conventions**

Monsieur DEMANGEAU soumet au vote du Conseil d'administration les conventions suivantes, une par une :

- Adhésion au marché AGAPE79 pour la collecte des bio-déchets : M. CONSTANT explique qu'avec la loi AGEC qui rentrera en vigueur pour les EPLE sur la gestion de leur déchets le 01/01/2024, une solution de valorisation devait être trouvée, et le SMC ayant informé l'établissement qu'il ne pourrait pas assurer ce service, lui a conseillé de se tourner vers d'autres prestataires et ainsi vers le marché de gestion des déchets organisés par l'AGAPE79.  
P : 12  
C : 0  
A : 0
- Convention de mise à disposition d'un local scolaire pour le CSC : M. CONSTANT, explique que le CSC a formulé une demande pour utiliser le dojo (PREFA) afin d'accueillir les élèves les mardis sur le créneau 15h30-16h30 sous réserve que le Collège n'en ait pas l'utilité à ces moments là pour ces enseignements. Monsieur DEMANGEAU y a répondu favorablement afin de continuer de nourrir l'excellente dynamique de territoire et relation de travail avec le CSC, et soumet ainsi la convention au vote du CA.  
P : 12  
C : 0  
A : 0
- Convention KERILLIS : M. DEMANGEAU explique que cette convention est relative à l'intervention de Madame KERILLIS au Collège Maurice FOMBEURE dans le cadre d'un projet pédagogique monté par les professeurs de lettres et le CDI.  
P : 12  
C : 0  
A : 0
- Convention avec association LEGIO VI : M. DEMANGEAU précise que cette convention vient organiser l'intervention d'un membre de l'association LEGIO VI AQUITANIAE dans le cadre de l'enseignement du Latin (la vie du légionnaire).  
P : 12  
C : 0  
A : 0
- Convention TRANSIBUS : Monsieur DEMANGEAU explique aux membres du CA, que dans le cadre de la sensibilisation des élèves au développement durable et au bien vivre ensemble, il est proposé le vote de la convention organisant l'intervention de l'association TRANSIBUS sur ces thèmes. Il précise également que le coût financier rattaché à l'action sur le thème du développement durable est assuré par la Région.  
P : 12  
C : 0  
A : 0

## **j. Point sur OP@LE**

Monsieur DEMANGEAU, précise aux membres du CA qu'au 01/01/2024, le Collège va basculer sur un nouvel outil de gestion comptable : OP@LE. A cet effet, il précise que durant le déploiement, l'établissement verra son fonctionnement interne affecté par la sollicitation supplémentaire de l'Adjoint Gestionnaire ; il précise qu'à cet effet, certains changements ont déjà commencé à intervenir avec la suspension pour cette année du prélèvement automatique.

# Questions diverses

---

Aucune question n'étant soulevé, Monsieur DEMANGEAU clos la séance à 20H20.

Date : Le 25/09/2023

Le secrétaire de séance

M. CONSTANT

Le président de séance

M. DEMANGEAU